

AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N°116

Janvier 2012



Les Entrepreneurs
d'Auteuil-le-Roi

Agenda 2012

EN FÉVRIER

le dimanche 5 février
Chorale ukrainienne

le vendredi 10 février
Opérette d'Offenbach

EN MARS

du 9 au 11 mars
Rencontres théâtrales des Yvelines
le samedi 31 mars
Carnaval

EN AVRIL

le samedi 21 avril
Concert de musique baroque

EN MAI

le dimanche 20 mai
Exposition artisanale

Sommaire

4

Vœux

6

Vie économique

10

Conseils municipaux

14

École

15

Vie au village

22

Associations

29

Histoire

30

Réglement

31

Informations

Calendrier des manifestations 2012

Dates	Organisateurs	Manifestations	Sites
5 février	Comité des Fêtes	Chorale ukrainienne	Salle des Fêtes
10 février	Mairie	Opérette d'Offenbach	Salle des Fêtes
25 février	Mairie	Mardi Gras	Salle du Conseil
9 mars	L'Arpent de Bacchus	Assemblée Générale	Salle des Fêtes
9/11 mars	Mairie	Rencontres théâtrales des Yvelines	Salle des Fêtes
17 mars	Comité des Fêtes	Soirée bretonne	Salle des Fêtes
21 mars	Club de Loisirs Auteuillois	Repas	Relais d'Auteuil
24 mars	L'Arpent de Bacchus	Taille de la vigne	Vigne
31 mars	Mairie	Carnaval	Village
9 avril	Mairie	Chasse aux œufs	Parc de la Mairie
14 avril	L'Arpent de Bacchus	Mise en bouteilles	Mairie (cave)
21 avril	Mairie - Les Festes de Thalie	Concert de musique baroque	Eglise
29 avril	C' dans l'R	Tournoi de Pétanque	Stade
20 mai	Comité des Fêtes	Exposition artisanale	Salle des Fêtes
26/27 mai	Avenir Sportif Auteuillois	Tournoi de Foot	Stade

Recensement de la population

Toute la population d'Auteuil le Roi est recensée depuis le 19 janvier; le recensement a lieu tous les 5 ans.

Si cela n'a pas déjà été fait, un agent recenseur passera à votre domicile dans les tous prochains jours pour vous remettre :

- une feuille de logement pour le domicile,
- un bulletin individuel pour chaque membre du foyer,

L'agent recenseur est facilement identifiable par la carte officielle tricolore comportant sa photographie qu'il vous présentera.

Une fois les questionnaires remplis, vous pourrez **les remettre vous-même à l'agent recenseur** lors d'un rendez-vous **ou, en cas d'absence, les confier sous enveloppe à un voisin.** Vous pourrez également **les déposer en mairie.**

Répondre au recensement est à la fois un acte civique, puisque votre

participation est indispensable pour des résultats de qualité, **et une obligation légale.**

Sachez par ailleurs que **toutes vos réponses sont confidentielles.**

- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr

- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes venus nombreux le 14 Janvier, mais tous les Auteuillois n'ont pas pu être présents. Je tiens donc à souhaiter à chacun de vous une excellente année 2012, emplie de satisfaction pour vous et vos proches.

Monsieur David Douillet, Ministre des Sports, a rappelé, lors de cette cérémonie des vœux, combien la crise mondiale actuelle était grave et combien il était plus que jamais nécessaire d'être solidaires, au-delà des clivages, et a insisté sur la nécessité désormais d'un « parler vrai » des Politiques.



Si tous les médias relaient les difficultés prévisibles à venir, je suis convaincu que les Français possèdent la faculté de rebondir, la capacité à trouver les bonnes solutions aux bons moments.

C'est donc avec confiance qu'au niveau d'Auteuil-le-Roi, je vous donne rendez-vous en 2012 pour les événements marquants qui sont prévus :

- Poursuite de la démarche de concertation pour l'élaboration de notre P.L.U.
- Mise en œuvre du nouveau Contrat Rural avec construction d'un préau à l'école Sully ; remise en état de la toiture du dortoir, rénovation d'une Maison des associations ; réfection du chœur de notre église Saint Eparche et réalisation d'une micro-crèche ;
- Lancement d'une 3^{ème} tranche de réfection de la voirie de la Grande Rue ;
- Réfection du vestiaire du stade ;

et bien d'autres projets portés par la Municipalité, avec le soutien de nombreux bénévoles que je remercie pour leur engagement.

Je souhaite la bienvenue aux trente nouvelles familles qui ont choisi de vivre à Auteuil-le-Roi. J'espère qu'elles y trouveront le bien-être au travers de la vie économique, associative, culturelle et dans les politiques de concertation et de sécurité mises en œuvre.

En effet, être bien à Auteuil le Roi, c'est s'y sentir en sécurité. Un plan Vigilance Citoyenne a été mis en place avant l'été, en partenariat avec la Gendarmerie. Merci de continuer à être solidaires entre vous et de signaler rapidement tout ce qui vous semble suspect.

Etre bien à Auteuil le Roi, c'est aussi avoir à disposition des Services qui agissent efficacement. Je remercie tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre commune : les Gendarmes, les Sapeurs pompiers, toutes nos administrations, tous nos fournisseurs, sans oublier les quatre enseignantes de notre Ecole Sully et nos sept agents municipaux qui donnent sans compter. Je les remercie pour leur travail et leur soutien sans faille. Je remercie également les Conseillers Municipaux qui œuvrent à mes côtés.

En 2012, j'aspire à une année sereine et constructive pour l'intérêt général de notre village. Excellente année 2012.

Philippe HEURTEVENT,
Maire d'Auteuil-le-Roi.

Cérémonie des Vœux

« Je remercie M. David Douillet, Ministre des Sports, de sa présence. C'est la 4^{ème} année que je vous présente mes vœux dans cette belle salle des fêtes d'Auteuil/Autouillet, et c'est un moment d'échange et de convivialité, un moment de plaisir et l'occasion de vous rencontrer tous. »

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Auteillois qui ont choisi de venir vivre dans notre village



Des finances saines avec un endettement minime de la commune : environ 30 euros par an par habitant, alors que la moyenne départementale oscille entre 55 et 78 euros.

Une dynamique d'animation certaine, souvent portée par les 12 associations du village dont je remercie tous les bénévoles, associations que la Municipalité soutient par une aide logistique et financière.

Je souligne le rôle essentiel du CCAS



...la volonté de vous concerter sur les sujets importants pour notre commune

Je continuerai sans relâche à mettre en œuvre notre programme avec l'aide de tous ceux qui souhaitent y contribuer.

Merci aux Conseillers Municipaux qui œuvrent à mes côtés.



Samedi 14 janvier 2012

M. David Douillet intervient en soulignant la gravité de la crise, le fait que dorénavant les Politiques doivent « parler vrai » et qu'il fait confiance au potentiel des Français face aux difficultés.



Diplômes du travail décernés lors de cette cérémonie des Voeux



Médaille d'argent

Fabrice PEZZERA, Technicien d'exploitation chez GDF-SUEZ
Mario FIGUEIREDO, Cadre technique chez EXPRIMM
Muriel DE SOUSA, Monitrice éducatrice chez IEM Fondation MALLET
Christine TOULOUSE, Infirmière D.E. à l'Hôpital René GUERIN
Carole BRIERE, Auxiliaire de puéricultrice à la Mairie de Bourg la Reine

Médaille de vermeil

Frédéric ROSSET, Cadre en assurance chez EULER HERMES

Médaille d'or

Jean-François SALZEDO, Statisticien au CNAMTS
André MARQUIS, Ingénieur électronicien chez THALES SYSTEMES AEROPORTES
Joëlle SAINT-DRENANT, Responsable Ressources Humaines chez RENAULT SA

Médailles d'argent, de vermeil et d'or

Vanba NGUYEN, Agent d'exploitation chez VINCI PARK SERVICES

En 2012, j'aspire à une année sereine,
pour le bien et l'intérêt général de vous tous.



Réunion des professionnels auteuillois

Mercredi 16 novembre 2011 à la salle des Fêtes

Mieux faire connaître et valoriser le tissu professionnel de notre village est un projet qui me tient à cœur depuis que je suis Maire.

Aussi je tenais à organiser cette réunion qui a rassemblé une vingtaine de professionnels auteuillois, en présence de M^{me} Chrystel BOIS DAUTUN, membre de la Chambre départementale des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines.

Cette réunion avait pour objectif de :

- Mieux connaître les artisans, professions libérales, dirigeants d'entreprises, exploitants agricoles..., mais aussi leur permettre de se rencontrer les uns les autres ;
- Proposer aux Professionnels auteuillois d'insérer gratuitement, dans le bulletin municipal, une présentation de leur activité ;
- Réfléchir à un projet de communication (signalétique, répertoire, plan...) pour informer de l'existence de ces activités dans la commune.

« Une 1^{ère} présentation des professionnels immatriculés sur notre commune.

Tous ne figurent pas dans cette publication. Un nouvel espace sera à leur disposition dans le prochain bulletin pour ceux qui souhaitent profiter de cette opportunité offerte par la Municipalité. »

Elle a également été l'occasion :

- de présenter les services offerts par la Direction de l'Action Economique et de la Formation de la Chambre départementale des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines ;
- d'exposer la révision foncière de la valeur locative des locaux professionnels.

Comme vous le constatez dans ce bulletin, une douzaine de Professionnels ont souhaité insérer un descriptif de leur activité.

L'étape suivante est une nouvelle réunion pour construire un projet de communication autour du tissu professionnel de notre village.

Philippe Heurtevent

Maire d'Auteuil-le-Roi



Agence NPC

Imprimerie, Agence de Communication et création graphique. Nous réalisons tous types de documents : tracts, plaquettes commerciales, affiches, flyers, liasses, livrets d'accueil, catalogues, cartes de visites, cartes de vœux, têtes de lettres, calendriers, bulletins municipaux, adhésifs, signalétique, dépliants, billetteries, etc.

Tél : 01 30 41 95 63 - Email : gh.npc@wanadoo.fr



L'Abeille d'Auteuil

Nos abeilles qui participent à la biodiversité florale disparaissent tous les ans.

Le bonheur de récolter différents miels est devenu un acte Citoyen.

Amateur et passionné, je protège les abeilles et cueille les essaims sauvages gratuitement.

22, Chemin aux Bœufs - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 01 34 87 50 02
Email : franck-michel.VALENTIN@orange.fr



Merav Dechaume Paintings

CUSTOM ART (Art personnalisé)

10, chemin aux Bœufs - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 06 42 26 48 72
Email : mail@meravdechaume.com
www.meravdechaume.com



Aqua 2O Service

Vente, installation et entretien

- Plomberie
- Sanitaire
- Adoucisseur
- Climatisation
- Chauffage réversible
- Traitement des canalisations

36, rue du Rû d'Orme - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 01 30 88 55 27
Email : christophe.chevreuil@wanadoo.fr
www.aqua2-o.com



Mohamed ARAISSI

Vente de vêtements : prêt à porter, cuir, sport wear, costumes, jeans.

Route des Graviers - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 01 30 88 53 31 - Port. : 06 64 66 53 42
Email : zorro.1955@hotmail.fr



Tous revêtements de sols, peintures, agencements décorations

Depuis 1950, DESIGN SOLS vous garantit son service et sa compétence, s'engage à vous assurer le conseil et la pose de revêtements de sol, les travaux de peinture, avec l'exigence d'un travail de qualité.

Sa maîtrise des connaissances de toutes les techniques de : Peinture, Pose de parquets, Moquettes, Chemins d'escalier, Revêtements plastiques sols & murs avec joints soudés et remontées de plinthes. Son professionnalisme à la pointe de la technologie, sa faculté d'adaptation, d'intervention dans les domaines spécialisés et de toutes surfaces allant de 1 m2 à plus de 10 000 m2. Des échantillons peuvent être fournis parmi les plus grandes marques car nous sommes également en relation avec certaines usines de fabricants.

Sa créativité : répondant à vos attentes originales, frise, intégration de motif, déclinant vos sols de toutes les façons.

Votre satisfaction : Travaillant à votre écoute avec une équipe de professionnels qualifiés dans de nombreux domaines, pour vous assurer la réalisation de vos projets dans les règles de l'art, avec l'exigence de rapidité d'intervention et d'exécution.

- 1950 : Fondation des Etablissements CACHAU
- 1966 : Création de l'Enseigne « LUDODECOR »
- 1988 : Création de l'entreprise DESIGN SOLS
- 1986 à ce jour : Agrandissement & embauches d'employés, continuation progressive & prospérité de l'entreprise, stabilité, innovation, développement vers d'autres marchés.

16 bis Chemin aux Bœufs - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 01 34 87 45 44. - Email : designsols@wanadoo.fr
www.designsols.fr



Entreprise Mellor

Depuis Mars 2011, l'Entreprise MELLOR est créée pour assurer des travaux d'électricité, la pose d'alarme et de la vidéo surveillance.

Des contrats de maintenance sont proposés.

Le service de l'entreprise peut aussi s'étendre sur de la remise en état de votre logement comme peinture, carrelage, ou la réalisation de vos projets comme, salle de bain, cuisine...

Un conseil, un service...prenez contact avec Monsieur Emmanuel HASLAY

3, Sente des Grands Prés - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 06 11 92 47 69
Email : entreprise.mellor@hotmail.fr

ALR INFORMATIQUE

CTRL INFORMATIQUE

Pour vous aider au quotidien

Vos problèmes informatiques ont toujours une solution



ALR INFORMATIQUE est dédiée aux interventions d'assistance informatique et internet à domicile pour les particuliers, agréée par l'agence nationale des Services à la personne et permettant ainsi à ses clients de bénéficier sous certaines conditions d'avantages fiscaux, (réduction de 50% d'impôts, taux réduit de TVA à 7%)

CTRL INFORMATIQUE s'adresse aux petites structures, professions libérales, artisans. Vente de matériel informatique pour dépannage et installation.

LES SERVICES

- Diagnostic de panne
- Protection antivirus
- Installation Internet
- Dépannage PC, portable, réseau, Wifi
- Installation de matériel et logiciels
- Configuration de réseau, Wifi, courant porteur (CPL)
- Conseils et achats de matériel pour votre compte
- Récupération de données, fichiers effacés, disques durs non reconnus ou illisibles
- Récupération de fichiers de messagerie email
- Sauvegarde et transfert de données
- Installation et configuration de serveur de stockage en réseau (NAS)
- Configuration Iphone / Ipad



jl.capelle@alr-informatique.fr
jl.capelle@ctrl-informatique.fr

Jean-Luc Capelle
78770 Auteuil le Roi
06 71 71 01 82



Le Relais d'Auteuil

La Boutique : Ouvert tous les jours à partir de 7h30. Fermé les mercredi, samedi et dimanche après midi.



Les services : La Poste, pain & viennoiseries, épicerie, nettoyage de couettes, couvertures dans la journée, fax, photocopies, reliure de documents, journaux Le Parisien et Les Nouvelles, plats Traiteur sur commande.

Le Restaurant : Toujours notre menu-carte en perpétuel renouvellement.

Tous les midis, déjeuner à la carte ou à l'ardoise. *Fermé mercredi soir, samedi midi et dimanche (sauf fêtes et réservations à partir de 15 personnes).*

L'hôtel : 5 chambres avec leur salle de bain. Télévision HD, internet WIFI illimité, téléphone direct.

34 Grande Rue - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 01 30 88 50 72 - Email : contact@lerelaisd auteuil.fr
www.lerelaisd auteuil.fr

PIZZA LIB

Gilles Renard développe un réseau de distributeur automatique de pizzas artisanales, cuites en 3 minutes au four traditionnel, en libre service 24/24 et 7/7

Nos pizzas fraîches sont de fabrication maison à base de produits frais et de qualité.

Envoyez le mot « auteuil » par sms au

06 13 01 19 27

et recevez une réduction de 50% pour votre prochain achat



Point de vente : station service casino à Méré (proche de la gare)

1, rue de la Croix Bleue - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 06.13.01.19.27 - Email : pizzalib@sfr.fr
www.pizzalib.fr



Les Jardins d'Hildegarde

Partie avec deux bénévoles en 1999 (Claude et Marie France Delpech), la sarl « Les Jardins d'Hildegarde » compte aujourd'hui les

mêmes bénévoles plus une équipe de six salariés. L'activité consiste à faire connaître en France l'ensemble de l'œuvre laissée par Sainte Hildegarde de Bingen (Abbesse bénédictine du 12^{ème} siècle), œuvre d'une grande actualité. Mise à disposition de ceux qui le souhaitent, en vente par correspondance, des produits d'alimentation et des remèdes dont Sainte Hildegarde a donné les propriétés dans son œuvre.

Tournée vers l'agriculture biologique en tant que transformateur, « Les Jardins d'Hildegarde » travaille avec des producteurs bio et en sous-traitance avec le Prieuré des Frères handicapés de la Congrégation Notre Dame d'Espérance de Chérance (une branche des Bénédictins).

La Chapelle Saint Sanctin - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 01 34 94 77 25 (du lundi au vendredi)
Email : contact@lesjardinsdhildegarde.com
www.lesjardinsdhildegarde.com

interface
 PRINTING CORPORATE

IMPRIMEUR CONSEIL

Impressions publicitaires, administratives et commerciales (flyers, plaquettes, lettres, carnets à souches, etc ...)

9, rue des Grands Jardins - 78770 Auteuil Le Roi
 Tél : 01 34 60 55 12 - interfaceprinting.com

intermédical

Le leader français
 des cartes de rendez-vous
 à prix imbattables!

les 1 000 cartes
 Tarif dégressif selon les quantités

Tarifs et bon de commande sur
www.interfaceprinting.com
 Demande d'échantillons gratuits
 Tél : 01 34 60 55 12



Démarche Intérieure

Après 15 ans d'exercice à Neauphle le Château, je viens d'installer mon cabinet à Auteuil où j'habite également et j'apprécie de vivre dans ce petit village authentique et charmant. Je suis mariée et maman de deux enfants.

J'exerce la profession de Consultante en Démarche Intérieure après avoir été Thérapeute Energétique et Psychothérapeute. Je consulte sur rendez-vous au 12 rue de l'Eglise à Auteuil le Roi. Je profite de cet espace de communication pour vous faire part de la création de l'Association « Des hommes de bonne volonté » dont je suis la Présidente.

Nous vous proposons des ateliers de méditation dynamique, d'expression artistique, de gymnastique holistique et un groupe d'échange pour les malades du cancer. Je répondrai avec plaisir à vos questions par téléphone.

Marie-Paule Genebrias de Gouttepagnon
12, rue de l'Eglise - 78770 Auteuil le Roi
Tél : 06 60 14 36 99 - Email : dhdbvmarie@sfr.fr

Conseils Municipaux

Séance du 29 septembre 2011

Convention de surveillance sur les terrains agricoles

La convention avec la SAFER, qui a pour but la surveillance des terres agricoles, est reconduite pour l'année 2012.

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Dans le cadre de cette nouvelle taxe, le SEY pourrait prélever de 2 à 8 % sur la facture de chaque abonné. Ce prélèvement sera ensuite reversé au budget de chaque commune, qui pourra ainsi financer une partie des enfouissements de réseau, sachant que les subventions pour les enfouissements vont considérablement diminuer et ne sont dès lors plus accordées qu'une année sur deux. Cette taxe est obligatoire et toutes les communes d'un même syndicat doivent avoir le même taux ; le conseil municipal n'a pas à délibérer sur ce point puisqu'il a délégué sa compétence au SEY.

M. le Maire précise qu'il communiquera le taux retenu par le SEY dès qu'il en aura connaissance.

nb : le taux voté par le syndicat est de 8%

Cantine scolaire : prix du repas

Pour rappel, 60 enfants déjeunent à la cantine en deux services, sachant que la capacité d'accueil des locaux est de 120 repas par jour. La cantine est ouverte aux enfants dont les deux parents travaillent, mais il est également possible de prendre à la cantine, sous réserve de place et au maximum 2 jours par semaine, les enfants dont un des deux parents est en recherche d'emploi.

A ce jour, le prix d'un repas à la cantine scolaire est de 4.70 € pour un enfant auteuillois qui mange tous les jours à la cantine, et 4.90 € pour un enfant non auteuillois ; 5.50 € pour un enfant auteuillois qui mange occasionnellement à la cantine, et 5.70 € pour un enfant non auteuillois.

Monsieur le Maire fournit pour information les tarifs de cantine scolaire des communes

avoisinantes : Auteuil-le-Roi est parmi les communes les plus chères. Il est donc partisan de maintenir les tarifs actuels des repas. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Signature de la motion de soutien au maire

Monsieur le Maire fait passer pour signature la motion collective de soutien sur l'affaire du dépôt des gravats en octobre 2009 sur la parcelle ZB33. Il précise que Mr le Sous-Préfet l'a assuré du soutien de l'Etat dans cette démarche et lui a également demandé de déposer plainte de nouveau car la menace de mort a été faite devant témoin ; le témoin a donc été entendu par la gendarmerie, et le dossier va être réouvert.

Rapport annuel du SIAB sur le prix et la qualité de l'assainissement en 2010

La capacité de la nouvelle station d'épuration est de 10 300 habitants (elle concerne aujourd'hui environ 6 700 habitants), dimension nécessaire pour répondre aux besoins des 10 à 20 années à venir. Le montant de l'annuité remboursée par la commune d'Auteuil-Le-Roi est de 6 833.76 €, par fiscalité directe (coût total de la station d'épuration : 5 millions d'euros).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel du SIAB pour l'année 2010.

Exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le Conseil Municipal exonère de la TEOM la société SJE qui se situe au Poste Blanc, car l'entreprise traite elle-même tous ses déchets et n'utilise donc pas les services du SIEED.

Séance du 27 octobre 2011

Délibération autorisant le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement pour la commune sur le premier trimestre 2012

Cette demande d'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice antérieur jusqu'à l'adoption du budget primitif 2012

Conseils Municipaux

est à l'ordre du jour chaque année. A défaut d'autorisation, il serait impossible, en cas de dépenses imprévues telles que le changement d'une chaudière à l'école ou tout autre investissement urgent, de réaliser les travaux.

M. le Maire confirme que toutes dépenses engagées lors de ce premier trimestre feront l'objet d'un accord préalable auprès des élus.

Le Conseil municipal souhaite remplacer dans la délibération « l'engagement des dépenses fera l'objet d'une information du Conseil municipal... » par « l'engagement de toutes nouvelles dépenses fera l'objet d'un vote du Conseil municipal selon le montant ».

Après en avoir délibéré et avec la modification de texte citée ci-dessus, le Conseil municipal vote 10 voix Pour et 2 Contre (Mme Chavillon et Mme Vandervoort).

Délibération autorisant le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement pour le commerce sur le premier trimestre 2012

M. le Maire indique qu'il s'agit du même genre de délibération, portant cette fois sur le budget du commerce. Il sera porté la même réserve d'information aux membres du Conseil municipal sur cette délibération.

Après en avoir délibéré et avec la modification de texte citée ci-dessus, le Conseil municipal vote 10 voix Pour et 2 Contre (Mme Chavillon et Mme Vandervoort).

Achat d'un semoir pour épandre le sel de déneigement

M. le Maire souligne que les agents de voirie utilisaient jusqu'à l'hiver dernier un ancien semoir qui est devenu inutilisable et que l'épandage du sel à la pelle génère un gaspillage et un manque d'efficacité. Il propose l'achat d'un semoir neuf galvanisé.

Mme Monteiro explique au Conseil municipal la décision modificative à envisager pour réaliser cette dépense de l'ordre de 2700 €. Elle encourage le choix du fournisseur habituel car, même si le semoir proposé par

M. Dassonville se révèle un peu plus cher qu'un autre acheté sur catalogue, cet artisan se charge de l'ensemble de l'entretien de la commune et est très réactif et rapidement efficace en cas de panne ou d'entretien.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

Container à verre : choix du lieu d'enfouissement

Lors de la séance de juillet, le Conseil municipal avait envisagé deux sites d'implantation : Place de la Mairie ou Rue de Goin près du stade.

Si le container est implanté sur la Place de la Mairie, il sera nécessaire de matérialiser une zone autour du container pour préserver son accès et de concevoir un marquage au sol des autres places de parking. Dans le cas où le container serait positionné près de la Rue des Sablons et non dans l'angle du parking, ce qui gênerait moins la circulation sur la place, il faudra vérifier la faisabilité car il y a un réseau électrique à cet endroit pour l'alimentation des candélabres.

Le tour de table proposé par M. le Maire donne le résultat suivant :

6 voix - Place de la Mairie : Mmes Brüggemann, Chavillon, Depoux et Vandervoort ; MM Capelle et Pélissier

6 voix - Rue de Goin : Mme Monteiro ; MM Blondeau, Delpech, Heurtevent, Meignan et Petiteau.

M. le Maire ne souhaite pas utiliser la prépondérance de sa voix sur le choix de l'un des deux emplacements.

Il est décidé de demander au SIEED une évaluation technique de faisabilité comparative entre les deux endroits envisagés.

Bulletin municipal : choix de l'imprimeur

Le contrat avec NPC arrive à échéance au 1^{er} janvier 2012.

Mme Depoux suggère un avenant au contrat actuel pour éviter les coûts d'un MAPA.

Après en avoir délibéré, il est décidé à l'unanimité de demander à NPC un avenant au contrat actuel sur la base de 4 parutions en 2012 pour un bulletin de 32 pages tiré à 450 exemplaires.

Contrat Rural 2012-2017 : choix d'un bureau d'études

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité de lancer une procédure MAPA pour le choix d'un bureau d'études chargé de la Maîtrise d'œuvre « AMO » et du montage du « Contrat Rural 2012-2017 ».

Vestiaires du stade : remise en état

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité un appel à devis pour la remise en état des vestiaires du stade de football, avec mise en concurrence de 2 entreprises au minimum, au titre de la DGE 2010.

Séance du 24 novembre 2011

Recensement 2012 : création d'emplois de deux agents recenseurs

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit créer les deux postes d'agents recenseurs, mais la nomination de ces agents, qui relève du recrutement de personnel communal, est de la stricte responsabilité du Maire. Ce recrutement se fera en toute impartialité, suivant les critères définis par le coordonnateur : disponibilité, parfaite connaissance du village, capacité intellectuelle à mener ce recensement dans la confidentialité.

Pour ces postes d'agents recenseurs, qui ont fait l'objet d'un appel à volontaire dans le bulletin de juillet 2011, il y a trois candidatures : une candidature auteuilloise et deux candidatures extérieures.

Au plan financier, c'est l'INSEE qui finance le recensement par une dotation de 1 948 €. Une boîte sera mise à disposition en mairie pour le retour des questionnaires car les gens ont trois possibilités pour retourner leurs questionnaires : le redonner à l'agent

recenseur, le déposer en mairie ou le renvoyer directement à l'INSEE.

Un très long débat s'instaure au sein de Conseil Municipal sur le choix des deux candidats, notamment en ce qui concerne la neutralité et l'intégrité des postulants.

Après des échanges animés, M. le Maire propose de passer au vote sur la question «Création de deux emplois d'agents recenseurs».

Le Conseil Municipal vote à bulletin secret :
Contre 10 Pour 3

Les postes d'agents recenseurs ne peuvent donc pas être créés.

Taxe d'Aménagement sur le territoire de la commune

Cette nouvelle taxe d'aménagement remplace l'ancienne taxe locale d'équipement et concerne toutes les nouvelles constructions sur la commune dès lors qu'un permis de construire est déposé, que ce soit pour une maison, un garage, un abri de jardin etc... Des simulations ont permis de voir qu'un taux de 5% permettrait de conserver les mêmes recettes. Ce taux sera applicable à partir du mois de mars 2012, et la commune percevra les recettes en 2013. Mme Monteiro indique que la délibération est prise pour trois ans et qu'il y a reconduction tacite du taux d'année en année, et que cette recette ira en investissement.

Le vote du Conseil Municipal se fait en trois temps, à l'unanimité à chaque fois : mise en œuvre de la TA en remplacement de la TLE, à Auteuil-Le-Roi ; taux de 5 % ; exonération totale pour les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m².

Indemnité de conseil allouée au receveur percepteur du Trésor Public

Mme Monteiro rappelle aux élus l'erreur de l'année 2009 faite sur les comptes du Syndicat qui gère la salle des fêtes. Cette situation ne s'est pas améliorée depuis : rejet de la TVA communale du fait de retard de paiement de

la part de la perception, retard de plusieurs mois dans l'encaissement de recettes... La commune n'est pas la seule à rencontrer des difficultés avec la Perception de Neauphle le Château. Le Conseil municipal décide, à la majorité moins 1 abstention, de ne pas verser d'indemnité à Madame le Receveur.

Vote de principe pour le lancement du contrat rural 2012/2017

Mr le Maire précise que ce point relève plus de l'information que du vote. Il a été programmé avec la Région et le Conseil Général une réunion le 7 décembre 2011 pour le lancement du nouveau contrat rural. Mme Depoux précise que cela ne remet pas en cause les trois choix du Conseil Municipal.

Urgence humanitaire d'Achraf en Irak : vote de principe

Toutes les mairies de France ont reçu le document qui demande à chaque commune d'apporter son soutien au camp d'Achraf. Aussi est il normal que ce point soit à l'ordre du jour.

Les élus estiment que le Conseil Municipal est là pour gérer les affaires de la commune et que ce type de demande ne rentre pas dans ses attributions. Ils demandent que la question soit reformulée : « Est-ce que le Conseil Municipal souhaite que cette motion de soutien aux réfugiés du camp d'Achraf soit maintenue à l'ordre du jour du Conseil Municipal ? ». Le résultat du vote est 1 Pour (M. le Maire) et 12 Contre.

Aménagement des classes de l'école



Investissement de 1000 euros pour nos élèves, comprenant une banquette, des chaises et un ensemble de bacs à livres

Saint Nicolas



L'année 2011 s'est terminée dans la bonne humeur pour les élèves de l'école Sully. Comme l'an dernier, à l'initiative d'un Auteuillois, le désormais traditionnel goûter de fin d'année a été organisé le vendredi 16 décembre.

C'est dans les locaux de la restauration scolaire que les écoliers du village ont été conviés à fêter la Saint Nicolas, en vue d'un après-midi gourmand, manière habile de commencer les « fêtes de Noël et du Nouvel An », mais aussi de permettre aux enfants de se retrouver le temps d'un après-midi.



Les enfants ont pu profiter d'une dégustation de viennoiseries, boissons chaudes, bonbons et clémentines. Après avoir savouré leur petit bonhomme en brioche et chocolat, ils ont chanté à l'unisson les chants de Noël, de manière improvisée mais digne d'une véritable chorale. De quoi clore l'année 2011 sur une bonne note.

Nous remercions chaleureusement cet Auteuillois pour sa générosité et le corps enseignant pour son dévouement. Ils ont tous contribué au succès de cette journée.

Fête de Noël et Epiphanie

N°116
Janv. 2012
Vie au village

Ces deux derniers mois, notre église a connu des moments de rencontre et de partage à l'occasion des fêtes de Noël et de l'Epiphanie. Merci à tous ceux qui ont eu cette initiative.

Le Maire, Philippe Heurtevent

Célébration de Noël

Dans la joie de Noël, notre église d'Auteuil, décorée et bien chauffée pour l'occasion grâce à Thierry et Jean-Louis, a accueilli une soixantaine de Petits et Grands.

Dès le samedi précédent, la crèche avait été construite : la structure par Marie, un peu de mousse des bois par certains, du lierre par d'autres ; enfin, branchages et pailles ont accueilli les santons. Bref, une belle œuvre collective ! Les Rois Mages, quant à eux, s'étaient mis en route un peu plus loin dans l'église...

Enfin, nous avons répété des chants de Noël traditionnels.

Dès le lendemain après midi, l'ouverture exceptionnelle de l'église a permis aux Auteuillois de venir admirer la crèche.

Et le mercredi 21 décembre, notre église a retenti des chants de Noël, accompagnés à l'orgue électrique par Gildas, habitant d'Autouillet. La joie perceptible sur les visages et les rires des nombreux enfants présents



ont accompagné le chocolat chaud et les gâteaux.



Jusqu'à l'Epiphanie, une lumière sous le porche signalait aux passants, le soir, que cette année « quelque chose » se passait à Noël dans notre église. Une Présence....

Marie-France et Nicole

Partage de la galette !

Dimanche 8 janvier, après avoir mis les Rois Mages dans la crèche, nous avons partagé la galette avec les enfants et parents présents.

Grâce à Thierry Dolidon alternativement à l'accordéon ou à la flûte, nous avons profité d'un récital de chants de Noël.

Belle ambiance de fête, et agréable surprise de la venue du Père Gérard pour le partage de la galette avec nous.



Un grand merci aux bénévoles d'Auteuil le Roi, de Saulx Marchais et des environs, et aux parents pour leur participation.

Premiers pas réussis, d'autres viendront.

Daniel Gardy



N°116
Janv. 2012

Vie au village

Vide Grenier du 2 octobre

Sous une chaleur estivale, la 2^{ème} édition du vide grenier a de nouveau animé le village.

Quel plaisir ! Cette manifestation.

L'un s'exclame avoir déniché l'objet rare, l'autre cède la soupière qui a appartenu à ses aïeux pour une modeste somme...

L'ambiance était au rendez-vous malgré le nombre d'exposants en diminution.

Encore une fois, un grand merci aux organisateurs : la Municipalité, la Caisse Des Ecoles, le CCAS, le Comité des Fêtes, ainsi que les bénévoles toujours présents.

Au final, la somme de 1 391,70 € récoltée au profit de la Caisse des Ecoles et du CCAS.

Irène Vandervoort
et Marie Chavillon.



Cérémonie du 11 novembre

Chaque année, l'Union Nationale des Combattants de Thoiry et ses environs s'associe aux cérémonies du 11 Novembre dans chacun des six villages regroupés dans sa section. Auteuil le Roi est la dernière commune où se déroule la commémoration.



Un appel à participation de tous les enfants du village avait été lancé pour venir chanter « La Marseillaise » et déposer une rose sur chaque tombe.

A l'issue de la cérémonie, dans la salle du Conseil, un goûter avec boissons chaudes était offert, chocolat chaud pour les enfants, vin chaud pour les adultes...



Repas du CCAS

Une soixantaine de Séniors était réunie le 15 octobre 2011 pour partager le traditionnel repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette année, c'est un traiteur de Septeuil, « *Aux Plaisirs Gourmands* », qui a préparé le déjeuner : Tulipe de St Jacques et son étuvée de julienne de légumes au coulis de crevettes... Grenadin de veau aux girolles... Assiette du terroir et son mesclun... Assiette gourmande... Autant de mets délicieux qui se sont succédés, servis par les Jeunes de notre village. Comme à l'habitude, le champagne était offert par la Municipalité, complété pour certains, en fin de repas, par un digestif « *sorti de derrière les fagots* »...



25^{ème} édition du Téléthon

Samedi 3 décembre à la salle des fêtes

Un peu d'histoire, par un extrait du site de l'Association Française contre les Myopathies

<http://www.afm-telethon.fr>

« Il n'y a rien à faire... » : face aux maladies neuromusculaires, qui tuent muscle après muscle, ce fut longtemps la seule réponse de la médecine. C'est ainsi qu'est née l'Association Française contre les Myopathies un jour de février 1958 : de la révolte d'une poignée de malades et proches de malades devant ce verdict sans appel. Cinquante ans plus tard, grâce à leur combat et aux donateurs du Téléthon, l'espérance et la qualité de vie des malades ont nettement progressé, et plusieurs pistes de traitements se profilent. Mais ces maladies continuent à détruire des vies... »



Dictée

Auteuil-le-Roi a apporté sa contribution.

Notre don à l'issue de cette journée : 990 euros

Epreuve sportive



Vente de crêpes

Nos prochains spectacles

Chorale Ukrainienne

Dimanche 5 février à 15h00
à la Salle des Fêtes

Concert à la salle des fêtes

AUTEUIL Le ROI dim. 5 février 15h

Les chœurs ACHORINY. interprètent des chants

direction: Vasyi Borys **Slaves et Renaissance**

Réservation Renseignement 06 84 56 05 03

Entrée: 10 €, gratuit - 12 ans
Le verre de l'apéritif sera servi à l'issue du concert



Opérette-Bouffe d'Offenbach

« Le Financier et le Savetier »

Vendredi 10 février
à 20h30
à la Salle des Fêtes

Accueil à partir de 20h

Version quatre chanteurs
et un piano
Spectacle familial
à partir de 6 ans

C'est jour de fête chez Belazor, le financier à qui tout réussit. Seule ombre au tableau : il ne supporte plus les chants de son voisin, le savetier Larfaillou. S'inspirant de la fable de La Fontaine « Le Savetier et le Financier », il croit le réduire au silence en lui donnant de l'argent. Mais Larfaillou a plus d'un tour



dans son sac : conseillé par sa bien-aimée, Aubépine la fille de Belazor, il décide de jouer cet argent en bourse...

Musique Baroque

Samedi 21 avril à 20h00
à l'Eglise Saint Eparche

Samedi 21 Avril 2012 à 20h
Eglise Sainte Eparche
d'Auteuil le Roi

CONCERT
ORPHEON

José Vázquez
Viola da gamba
à direction
Lúcia Krommer
Viola da gamba
Delphine Leroy
Traverso
Borbála Dobozy
Ewald Donhoff
Clavier

10 et 15 €
-16 ans gratuit

01 34 87 48 37
festesdethalie.org



Rencontres théâtrales des Yvelines à Auteuil le Roi

Le CODATYV – Comité Départemental d'Animation et de Théâtre des Yvelines – organise, en partenariat avec la commune d'Auteuil le Roi, les :

2^{èmes} Rencontres théâtrales des Yvelines à Auteuil le Roi du 9 au 11 mars 2012

Vendredi 9 mars à 20 heures 30 : « Rien »

Solo pour clown écrit, mis en scène et joué par Estelle Bordaçarre

Elle ne parle pas... Elle cherche une place, sa place. Elle attend, assise sur son tabouret. Qui, quoi ? On ne le sait pas vraiment, elle non plus. Mais c'est l'occasion pour Michelle et son nez rouge, au travers de gestes minuscules, de nous faire entrer dans son univers, et bousculer un peu, tout doucement, le nôtre. Un spectacle époustoufflant et singulier où des petits riens font un grand tout... « C'est à la fois pathétique et comique, à l'extrême limite de ce que peut être le théâtre ».

Tout public à partir de 8 ans

Samedi 10 mars à 20 heures 30 : soirée café-théâtre

Dans une ambiance de café-théâtre, les comédiens de plusieurs troupes des Yvelines vont interpréter des textes d'auteurs. Autour d'un verre, les spectateurs se promèneront d'un auteur à l'autre, d'un univers à l'autre, entre poésie, tragédie et comédie.

Rires, sourires, émotions garantis ...

Public concerné : à partir de 12 ans



Dimanche 11 mars à 16 heures :

« Courteline » par la Compagnie de Long'Œil de Maisons Laffitte

Dans un assemblage de courtes pièces délicieusement drôles, la Compagnie de Long'Œil anime tout un petit monde si cher à Georges COURTELINE (1858-1929) : le mari lâche, irascible et menteur, la femme légère, écervelée ou mégère, le fonctionnaire ahuri... Avec un vrai talent d'amuseur public - au sens noble du terme -, Courteline fait rire en toute simplicité, en dressant de véritables croquis satiriques de la nature humaine. Un rire rafraîchissant, qui détend agréablement et qui permet de relativiser les « petites misères » du quotidien.

Public concerné : à partir de 12 ans



Noël des enfants Le samedi 10 décembre 2011

« Trouveine, la Sorcière »

Trois bonnes fées l'ont trouvée et ça, c'est un coup de veine ! Alors, on l'appelle Trouveine.

Elle coule des jours heureux et insoucians avec ses bonnes fées jusqu'à sa rencontre avec une vieille femme qui lui révèle ses origines : sa mère appartenait à une lignée de terribles sorcières !

Petite Trouveine ne peut y croire, mais en grandissant, ses marraines les fées assistent atterrées à sa métamorphose : nez crochu, cheveux crépus et autres verrues font d'elle une véritable sorcière !

Cette petite sorcière est venue raconter son histoire à nos petits auteuillois le Samedi 10 Décembre 2011 et ils ont été littéralement absorbés par l'atmosphère féérique.

Les enfants de l'Ecole ont ensuite chanté Noël pour le plus grand plaisir de leurs parents et le Père Noël est venu récompenser tout le monde en apportant des friandises.

Pour clôturer cette matinée festive, un pot de l'amitié a été offert aux Petits et Grands.



Soirée Jazz

Du 26 novembre 2011



Avec les « ONE MORE TIME JAZZ BAND »

L'orchestre les ONE MORE TIME JAZZ BAND, en concert à Auteuil le Roi le samedi 26 novembre, a été fondé en 1992 par Alain Marcheteau qui vient d'enregistrer son cinquième CD en décembre 2010.

Cette formation comprend des musiciens ayant une grande expérience, la plupart appartenant, ou ayant appartenu, à des orchestres comme ceux de Claude Luter, Sharkey and Co, Watergate, Seven ou High Society Jazz Band.

Il s'agit de Benoit Marcheteau (Trompette), l'un des quatre fils d'Alain Marcheteau et benjamin de l'orchestre, Fred Guitton à la clarinette, Daniel Pélissier au saxophone alto à la clarinette au cornet et au scat, Jean-Claude Lauprette au piano, Michel Marcheteau au Tuba et Alain Marcheteau, le leader de l'orchestre, au banjo.

L'orchestre a choisi de rendre hommage au trompettiste Jabbo Smith en interprétant neuf de ses

compositions (que l'on retrouve dans les 9 premiers titres du 5^{ème} CD que vous pourrez écouter gratuitement sur www.deezer.com en recherchant les One More Time Jazz Band, le titre du CD étant «Till Time Get Better» ou l'acheter sur www.virgin.com ou www.fnac.com ou iTunes d'Apple etc...). Le CD est complété par 6 autres thèmes assez rarement enregistrés.

Alain Marcheteau a raconté l'histoire du Jazz, depuis 1900 jusqu'en 1930, en partant du ragtime, style de piano très prisé au début du siècle dernier et qui a donné naissance à des pianistes fabuleux comme Scott Joplin, JP Johnson, Jelly Roll Morton qui ont écrit des milliers de ragtime dont se sont inspirés les orchestres de l'époque dont Jabbo Smith et Louis Armstrong, trompettistes qui ont marqué leur génération.

L'orchestre se produit régulièrement à Paris dans différents lieux réputés comme le Petit Journal Saint Michel

<http://claudio.philips.pagesperso-orange.fr>.

La prestation s'est terminée par un bœuf général. Le bœuf consiste à accepter des musiciens ou des chanteurs ou chanteuses n'appartenant pas à l'orchestre et qui tous ensemble improvisent sur un thème donné. Ils terminèrent ainsi la soirée sur un «When the Saints» chanté par toute la salle des fêtes dans une ambiance chaleureuse très jazzy.

Ils reviendront dans la région et remercient le Comité des Fêtes, sa présidente Christine Pape, Marie Chavillon ainsi que toute l'équipe municipale et Monsieur le Maire de l'organisation et de la réussite de cette soirée.

Daniel Pélissier

PROCHAINE FESTIVITE
SOIRÉE BRETONNE
le Samedi 17 Mars 2012



Club de Loisirs Auteuillois

A l'initiative du Club de Loisirs Auteuillois, ses adhérents ont pu participer à un Loto le Mercredi 26 octobre 2011, organisé à la salle des fêtes.



Les P'tites Frimousses

Nos P'tites Frimousses s'investissent dans la vie du village !

Grâce à l'inventivité créative et à l'accompagnement attentionné de Véronique notre Directrice et de Maryline notre Animatrice, la décoration du local de la garderie a été entièrement refaite, des menus ont été joliment décorés de dessins pour un repas de nos aînés retraités, et des articles décoratifs ont été confectionnés pour le stand de vente au profit du Téléthon.

Les activités ne manquent pas, tout en se régaland de bons goûters, dans la bonne humeur !

Sans oublier le travail studieux de nos Frimousses qui apprennent leurs leçons et font leurs devoirs à l'étude, avec l'aide pédagogique et le suivi bienveillant de Nathalie, notre Maîtresse de Maternelle.

Nous vous rappelons que, depuis cette année et grâce au travail de notre Trésorier, vous pouvez désormais régler vos factures mensuelles directement par virement. Nous serons heureux de vous transmettre le RIB de l'Association. Et n'oubliez pas un petit mail à notre Trésorier pour lui indiquer que c'est fait !

Egalement, l'envoi des factures mensuelles peut être effectué par courrier électronique avec votre accord. Ces deux dispositions nous aident grandement dans notre fonctionnement. Merci d'avance à tous !

Notre Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 19 janvier, assemblée durant laquelle un nouveau Bureau de l'Association est élu pour deux ans. Nous vous tiendrons au courant dans le prochain Bulletin Municipal.



Les jours sont plus courts, mais il fait bon s'amuser dedans !

Nous restons à votre écoute pour tout point que vous souhaiteriez aborder. Voici le rappel de nos coordonnées :

Véronique notre Directrice
sur le portable de la garderie : **06 72 97 01 15**

Le site des P'tites Frimousses sur internet,
régulièrement redécoré par Véronique :
<http://lesptitesfrimousses.free.fr>
(pas de «e» dans «ptites»).

Le site reprend toutes nos coordonnées téléphoniques.

Et pour tout renseignement complémentaire :
Jean-Michel Artignan
(06 89 06 43 57 et jmc.artignan@free.fr).

**Bonne Année 2012,
Santé et Joie de Vivre à tous,
Petits et Grands !**

Union Nationale des Combattants

Comme chaque année, pour les adhérents de l'UNC de Thoiry et ses environs, Novembre est marqué par les 6 cérémonies du 11 Novembre et l'Assemblée Générale quelques semaines après. Monsieur G. COLLIOT, Président départemental et Vice-président national, ayant été retenu par une réunion importante, cette journée du 26 novembre fut placée sous la présidence effective de Monsieur Daniel BOULLE, Trésorier de la fédération des Yvelines, en présence de Monsieur le Maire d'Auteuil-le-Roi.



Le Président de la Section, en ouvrant la séance, adresse ses remerciements au Maire de la commune d'accueil ainsi qu'à son équipe municipale.

C'est l'occasion de rappeler les objectifs de cette rencontre qui maintient fidèlement la tradition fort ancienne de tenir les assemblées générales à tour de rôle dans les 6 communes, preuve de l'attachement de l'UNC à son territoire.

« Sachez, Monsieur le Maire, que vous recevez aujourd'hui dans vos murs probablement la plus ancienne association intercommunale. Elle fut créée en 1919/1920 par les survivants de la guerre de 1914-1918 et par leurs familles. Les différents « Monuments aux Morts pour la Patrie » ont souvent été érigés à partir de 1922. »

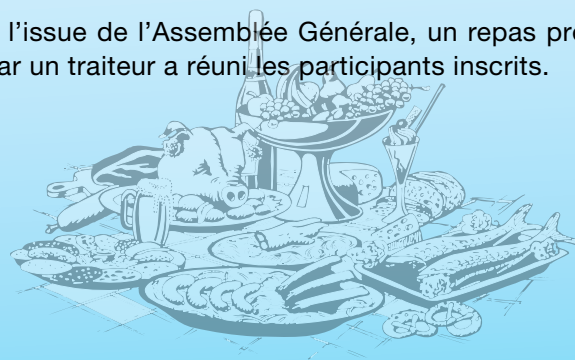
La secrétaire présente le rapport moral en analysant les activités conduites en 2010-2011, notamment la présence systématique de notre section et de son porte-drapeau à toutes les cérémonies locales ainsi qu'à celles des sections voisines, et à toutes les manifestations organisées à l'échelon départemental.

Ensuite, la trésorière analyse les comptes d'exploitation clos au 31 décembre 2010 et soumet à l'assemblée le rapport financier. Le résultat fortement déficitaire est lié à l'achat de 250 drapeaux neufs, drapeaux qui sont piqués sur les tombes de tous les combattants des communes lors de la commémoration du 11 Novembre. Les recettes proviennent exclusivement des cotisations des adhérents et des subventions des communes. Certaines d'entre elles n'ont pas réactualisé la dotation de fonctionnement depuis 7-8 ans, qui ne couvre pas les frais de la gerbe du 11 Novembre et les plaques offertes lors des obsèques de combattants. Devant l'interrogation de Monsieur le Maire, il est souligné qu'Auteuil-le-Roi n'est pas concerné, étant la commune qui verse la subvention la plus importante.

Enfin, il est procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

En conclusion, le Président apporte son témoignage de satisfaction à tous les membres du Conseil d'Administration qui prennent en charge les dossiers administratifs et participent activement aux manifestations, tout particulièrement au porte-drapeau qui accomplit une mission bien difficile.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un repas préparé par un traiteur a réuni les participants inscrits.



Ce fut une belle Assemblée Générale, dans un cadre exceptionnel, un accueil convivial dans ce beau village d'Auteuil-le-Roi qui recevra les Anciens Combattants dans 6 ans pour la même rencontre.



Troc aux Plantes à l'occasion du Vide-Grenier Dimanche 2 Octobre



Rien ne s'achète, tout s'échange ou se donne, dans la bonne humeur : telle était la devise au stand du troc aux Plantes tenu par EPARCHE à l'occasion du Vide-Grenier.

Cependant, c'était une « *première* » et un certain nombre de personnes, intéressées par telle ou telle bouture, n'avaient rien à troquer. En outre, la Jardinerie POULLAIN avait donné une vingtaine d'arbustes de haie. Aussi une tirelire accueillait les dons et une somme conséquente a été reversée à la Caisse des Ecoles à l'issue de cette journée.

Rendez vous, nous l'espérons, l'année prochaine !

Idées de lecture...avec L'Oiseau Lire

Voici la rentrée, des nouveautés, des prix littéraires mais aussi de nombreux autres ouvrages sont à votre disposition.

Venez profiter de quelques instants de détente.

Venez oublier le quotidien, les habitudes, les petits et grands soucis.

Soyez les Bienvenus à la Bibliothèque, à votre Bibliothèque.

Pour cette année nouvelle, de Grands et Petits Bonheurs.

Simone Depoux

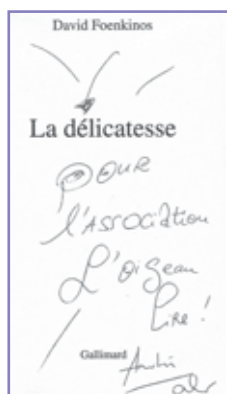


La délicatesse

David Foenkinos,
Folio

« François pensa : si elle commande un déca, je me lève et je m'en vais. C'est la boisson la moins conviviale qui soit. Un thé, ce n'est guère mieux. On sent qu'on va passer des dimanches après-midi à regarder la télévision. Ou pire : chez les beaux-parents. Finalement, il se dit qu'un jus, ça serait bien. Oui, un jus, c'est sympathique. C'est convivial et pas trop agressif. On sent la fille douce et équilibrée. Mais quel jus ? Mieux vaut esquiver les grands classiques : évitons la pomme ou l'orange, trop vu. Il faut être un tout petit peu original, sans être toutefois excentrique. La papaye ou la goyave, ça fait peur. Le jus d'abricot, c'est parfait. Si elle choisit ça, je l'épouse... - Je vais prendre un jus... Un jus d'abricot, je crois, répondit Nathalie.

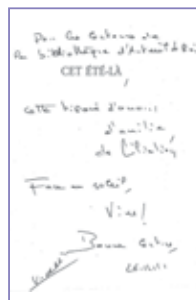
Il la regarda comme si elle était une effraction de la réalité. »



Cet été là

Véronique Olmi,
Grasset

Comme chaque année, trois couples d'amis passent le 14 juillet au bord de la mer, en Normandie. C'est un rite immuable et léger. Une parenthèse joyeuse. Cet été là, portant, un adolescent inconnu surgit et s'immisce dans leur petit groupe pour raviver, peut être malgré lui, des culpabilités anciennes, des blessures, des secrets. En quelques jours, le destin de ces êtres va basculer. Cet été là est un roman sur la fragilité des existences que l'on voudrait heureuses, mais dont les failles se creusent au rythme des mensonges et des compromis. C'est un roman sur la solitude, lorsque le temps a passé, lorsque la lucidité a remplacé l'insouciance, et les doutes la jeunesse. Etre un homme. Etre une femme. Sait-on seulement ce que c'est ? Et comment l'on y parvient ?

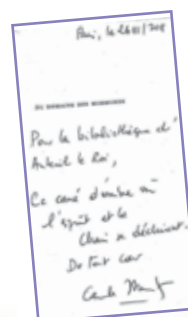


Du Domaine des Murmures

Carole Martinez,
Gallimard

En 1187, le jour de son mariage, devant la noce scandalisée, la jeune Esclarmonde refuse de dire « oui » : elle veut faire respecter son vœu de s'offrir à Dieu, contre la décision de son père, le châtelain régnant sur le Domaine des Murmures. La jeune femme est emmurée dans une cellule attenante à la chapelle du château, avec pour seule ouverture sur le monde une fenestrelle pourvue de barreaux. Mais elle ne se doute pas de ce qui est entré avec elle dans sa tombe... Loin de gagner la solitude à laquelle elle aspirait, Esclarmonde se retrouve au carrefour des vivants et des morts. Depuis son réduit, elle soufflera sa volonté sur le fief de son père et son souffle parcourra le monde jusqu'en Terre Sainte. Carole Martinez donne ici libre cours à la puissance poétique de son imagination et nous fait vivre

une expérience à la fois mystique et charnelle, à la lisière du songe. Elle nous emporte dans son univers si singulier, rêveur et cruel, plein d'une sensualité prenante.



CONCERTATION P.L.U.

3^{ème} Réunion publique de concertation sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Samedi 21 janvier 2012 de 10h00 à 13h00

La réunion publique, dont les Auteuillois avaient été informés par un Flash Infos distribué dans toutes les boîtes aux lettres, a rassemblé une centaine d'habitants.

Le cabinet Claire Bailly a :

- exposé les grandes lignes du P.A.D.D., base sur laquelle sont construits le règlement et le zonage du P.L.U. ;
- abordé les premiers éléments de zonage.



Les questions étaient nombreuses dans la salle, notamment en ce qui concerne l'accroissement de la population auteuilloise. Les orientations du PADD, qui préconise une évolution modérée de la population sur les 15 ans à venir (de l'ordre de 1,5% par an), ont été rappelées : une densification du village à travers les

parcelles à construire, une réhabilitation des vieilles fermes qui permettra la création de logements de taille modeste, et le choix d'une petite zone à allotir en complément. Concernant ce dernier point, il a été expliqué que 4 réunions de concertation avec les propriétaires des parcelles avaient été organisées ce dernier semestre sur 4 zones potentielles, mais qu'aucune décision n'était encore prise.

Le sujet du stade a également été largement abordé. L'étude de faisabilité et surtout le chiffrage d'une mise aux normes de l'équipement (par évolution in situ ou bien déplacement) ont conduit à la conclusion qu'il ne pouvait s'agir que d'un projet intercommunal au vu du coût d'une telle opération.

Depuis la mise en route de son élaboration, le PLU a souvent fait l'objet d'articles dans nos bulletins municipaux (janvier, mars, septembre et novembre 2010 ; juillet et octobre 2011).

Il est prévu un dossier « Spécial P.L.U. » dans le Bulletin municipal d'avril.

Pour rappel, il est possible à chacun de porter ses remarques en mairie par courrier ou bien de les transmettre sur mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

Enfin, les présentations faites lors des réunions publiques sont en ligne sur notre site Internet www.mairie-auteuil-le-roi.fr



Notre Monument aux Morts

N°116

Janv. 2012

Histoire

M. Piollat, Président de l'UNC de Thoiry et ses environs, avait demandé, lors de son allocution du 11 novembre 2010, à connaître l'histoire du Monument aux Morts de notre commune : une Auteuilloise a consulté les registres de Conseils Municipaux ...

Lors du Conseil Municipal du 4 juin 1916, la mention Monuments aux « Morts pour la Patrie » apparaît dans le budget additionnel, pour la somme de 500 F. Mais, lors du conseil municipal d'octobre, cette prévision de dépense est réaffectée pour faire face au 2^d emprunt de la Défense Nationale.

Le projet de construction d'un Monument aux Morts ne réapparaît que fin janvier 1920 : une souscription publique est ouverte afin de trouver un financement auprès de la population. En parallèle, le Maire sollicite la Région. On peut également lire dans le compte-rendu de conseil municipal de juin 1920 que le Droit de Chasse dû par toute personne étrangère à Auteuil-le-Roi sera affecté pour moitié à l'entretien des chemins ruraux et pour moitié à l'érection du Monument aux Morts.

Le 22 août 1920, c'est le principe d'un emprunt de 3000 F auprès de particuliers qui est acté en conseil municipal, mais il faut l'accord du Préfet. Le projet de construction du monument est déjà bien avancé :

- le devis estimatif de M. Lefèvre, marbrier à Thoiry, évalue la dépense à 5500 F ;
- la souscription a permis de collecter 2500 F ;
- l'emplacement choisi est la place communale, en son milieu, à 6-7 mètres de la Rue de la Mairie (à l'époque, Mairie et Ecole sont dans le même bâtiment, Rue de l'Eglise).

Le 29 décembre 1920, le Comité d'érection du Monument aux Morts est constitué : Eugène THOMAS, Maire, en est le Président ; M. GUIBERT, secrétaire de mairie, a les fonctions de Secrétaire et

Trésorier ; MM GIRARD, BERTHAULT et LABOUISE complètent ce comité.

Le 15 février 1921, nouveau vote en Conseil Municipal : celui du principe d'un emprunt de 3000 F au Crédit Foncier pour l'érection du Monument. Peut être le précédent montage financier n'a-t-il pas eu l'accord du Préfet ? Ce point fera d'ailleurs l'objet d'une nouvelle délibération en avril 1921 car le taux de l'emprunt au Crédit Foncier se révèle plus élevé.

Le 26 juin 1921, la délibération sur le Droit de Chasse souligne que la moitié de la somme collectée sera allouée à l'entretien et l'entourage du Monument aux Morts : le Monument aux Morts est donc construit.

Enfin, pour l'anecdote, il est signalé en Conseil municipal du 10 octobre 1921 que la somme versée par le Crédit Foncier de France à Monsieur le Receveur Municipal n'a toujours pas été remise au Comité d'érection du Monument aux Morts, qui ne peut donc payer les dépenses effectuées.

Ainsi, au fil des comptes-rendus de séance du Conseil Municipal, il apparaît que le Monument aux Morts auteuillois a été construit entre avril et juin 1921.

Il devrait être possible de compléter cet historique s'il existe, dans les archives municipales, des comptes rendus du Comité d'érection du Monument aux Morts et le dossier de M. Lefèvre, marbrier.



Les bruits de voisinage

De simple désagrément, le bruit peut devenir une réelle source de stress. Ensemble, essayons d'en minimiser les effets.

Les bruits de voisinage sont règlementés par le Code de la santé publique. Ils sont classifiés en trois catégories :

- Les bruits de comportement

Ils sont liés au comportement d'une personne ou une chose (un animal, par exemple) dont elle a la garde, et selon la loi, la liste de ces bruits gênants est longue...

← Cris d'animaux

← Appareils de diffusion du son

← Outils de bricolage et de jardinage

← Appareils électroménagers

← Jeux bruyants

← Utilisation de locaux dont les travaux ont dégradé l'isolation acoustique

← Pétards et feux d'artifice

← Activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation

← Équipements fixes comme ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur, équipements de piscine familiale.

Ouah,
Ouah !



- Les bruits d'activités

Ce sont des bruits générés par des activités professionnelles, des manifestations sportives ou culturelles, des activités de loisirs.



L'agression sonore

est qualifiée comme un bruit causé non pas par simple désinvolture mais en vue de troubler la tranquillité d'autrui.

Son auteur est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amendes (article 222-16 du Code Pénal)

- Les bruits de chantiers

Les chantiers sont par nature une activité bruyante. Cependant, les niveaux sonores émis par les engins de chantier sont règlementés et la période de fonctionnement des chantiers a généralement des horaires précis.

Le Maire est un interlocuteur privilégié de la lutte contre les bruits de voisinage (le plus souvent ceux de 1^{ère} catégorie) qui est placée sous sa responsabilité. En effet, l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales confère aux maires :

« le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, telles que rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique. »

Cependant, il convient d'apprécier l'intensité, la durée et la répétition de la nuisance sonore.

S'il y a conflit, résoudre le différend par le dialogue est préférable à une démarche répressive d'emblée avec constat et dépôt de plainte...

Réglementation du bruit à Auteuil-le-Roi

Il n'existe pas d'arrêtés municipaux règlementant le bruit sur notre commune.

Par contre, un arrêté préfectoral de 1992 précise les plages horaires permises pour « faire du bruit » comme tondre sa pelouse ou bricoler avec trop d'enthousiasme :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Le samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les jours fériés : 10h00 à 12h00.

Interdiction de brûlage à l'air libre

Une circulaire du 18 Novembre 2011 (réf NOR DEVR1115467C) rappelle l'**interdiction maintenant absolue de brûlage à l'air libre de tous déchets y compris des déchets verts.**

En effet, le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules, la toxicité des substances émises pouvant encore être accrue quand d'autres déchets sont associés, comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Ainsi, en zone péri urbaine et rurale, lorsqu'il existe pour la commune un collectage ou une déchèterie, **le brûlage est interdit toute l'année.**

L'alternative au brûlage des déchets verts est :

- soit une gestion autonome de ses déchets (compostage individuel – paillage, avec broyat),
- soit l'enlèvement par la collecte dans des sacs recyclables, organisé sur la commune une fois par semaine du 2 Avril au 10 Décembre 2012,
- soit le dépôt en déchèterie.



Rappel : Déchèterie

Déchèterie à Garancières
(à côté du parking d'Intermarché)

OUVERTURE :

Lundi, Vendredi et Samedi : 10 h – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
Dimanche : 9 h - 12 h 30

Carte d'accès pour 10 passages gratuits à demander en Mairie

Collecte des
déchets verts
Le Lundi, du 2 avril
au 10 décembre

Ramassage
des encombrants
Jeudi 24 mai
et Mardi 6 novembre
(sauf appareils électriques
et électroniques à déposer
en déchèterie)

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi

14h00 - 19h00

Jeudi et vendredi

14h00 - 17h00

1^{er} samedi de chaque mois

9h00 - 12h00

Tél. 01 34 87 43 15

Fax 01 34 87 58 08

Site

www.mairie-auteuil-le-roi.fr

E-mail

mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles :
01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) :
01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie :
36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :
Samedi matin :
la Queue-Lez-Yvelines
Dimanche matin :
Montfort et Beynes

État Civil

Mariage

Catherine JEAULT
et Anton VIBOH

le 23 décembre 2011

Naissances

Inès RAPIN

le 13 octobre 2011

Maxime RENARD

le 21 décembre 2011

Augustin SABARY-LOISNEL

le 28 décembre 2011

Décès

Jeanne LEMAITRE

le 27 novembre 2011



Parc de la Mairie sous la neige